

Point de vue

Laurent Vasse,
Directeur de l'Unité
Environnement et Santé
d'Eurofins Orléans, spécialisée dans
les contrôles et l'analyse des fumées



Comment faire une mesure de dioxine ? Est-elle représentative ?

La mesure de dioxines n'est pas très compliquée. Aujourd'hui c'est une mesure bien maîtrisée, soumise à de nombreux contrôles qualité pour lesquels on fait des essais inter-laboratoires qui sont très fréquents au niveau européen et international. L'inconvénient c'est que le processus analytique est long (extraction, plusieurs purifications des extraits et une analyse par spectromètre de masse haute résolution), ce qui fait qu'une analyse de dioxines coûte cher et n'est pas simple à mettre en œuvre. Les investissements nécessaires sont conséquents ce qui explique le faible nombre de laboratoires compétents, mais les résultats sont fiables et reproductibles.

La mesure de dioxine se fait sur 6 heures de prélèvement. Elle n'est donc représentative que de 6 heures de fonctionnement de l'installation et donne une photo à un instant donné dans un contexte de fonctionnement normal. Néanmoins, les résultats obtenus lors de suivis réguliers sur une même installation pendant plusieurs années montrent des concentrations régulières satisfaisantes et prouvent un bon fonctionnement du dispositif de traitement des fumées.

En général, l'exploitant connaît bien son installation et quand tout est mis en œuvre normalement pour son fonctionnement, les résultats sont bons et les concentrations en dioxines largement inférieures à $0,1 \text{ ng/Nm}^3$. Après il peut y avoir des incidents liés à un mauvais pilotage de l'installation ou à une défaillance.

Que pensez-vous des prélèvements en continu de dioxines ?

Cette technique a tendance à se développer. Avec des dispositifs de prélèvements en continu pendant un mois, 24 heures sur 24, l'utilisateur dispose d'un prélèvement représentatif d'un mois de fonctionnement de l'unité qui va permettre de dire que l'usine est conforme pendant un mois à la valeur de $0,1 \text{ ng/Nm}^3$. Si on reproduit l'essai tous les mois pendant un an, on pourra affirmer que l'usine est conforme à la norme toute l'année. Néanmoins, cette méthode reste une mesure à l'émission et ne permet pas de donner de garanties en matière d'impact environnemental. L'approche de Novergie en matière d'indice de suivi me semble plus courageuse et plus proche de l'attente des riverains.

D'où vient le seuil de $0,1 \text{ ng/Nm}^3$?

C'est un seuil historique défini en fonction de la précision d'une méthodologie de mesures. C'est en observant le fonctionnement des traitements de fumées que ce seuil a été établi. On s'est rendu compte qu'une usine traitant les fumées pouvait obtenir cette valeur, alors que d'autres usines sans traitement de fumées obtenaient des taux de dioxines de l'ordre de $10 - 15 - 20 \text{ ng/Nm}^3$ ou plus. C'est ainsi que les discussions de faisabilité entre constructeurs, laboratoires et exploitants ont abouti à ce seuil de $0,1 \text{ ng/Nm}^3$. Cette valeur n'est pas liée à un impact environnemental.

Les premières conclusions de l'indice de suivi environnemental de Novergie montrent que les valeurs qui dépassent légèrement $0,1 \text{ ng} - 1 \text{ ng}$ voire 2 ng n'ont pas d'impact environnemental mesurable. Le lien entre la valeur de $0,1 \text{ ng/Nm}^3$ fixée par la réglementation est à détacher de l'impact environnemental. Pour appréhender cet aspect des choses, la seule façon de faire c'est d'avoir une matrice adaptée pour le suivi, d'utiliser une méthode facile à mettre en œuvre et reproductible, permettant de suivre au mieux l'évolution des concentrations au fil des années et des événements qui se produiront. Toute la démarche du groupe de travail initié par Novergie permet de relativiser les résultats d'une mesure et de répondre à une problématique de suivi environnemental de la manière la plus honnête possible.